

La nouvelle passerelle, un pas de plus vers un centre-ville attractif



La passerelle offre également un accès aux bords de rive de la Savoureuse.

La nouvelle passerelle au-dessus de la Savoureuse, qui relie directement la place du Général-de-Gaulle à la place des Mineurs, prend place dans la troisième phase du projet de redynamisation du centre-ville.

Ce samedi, la Ville de Giromagny a officiellement inauguré une nouvelle passerelle au-dessus de la Savoureuse, un ouvrage à la fois pratique et emblématique, marquant une étape importante dans la revitalisation du cœur de la cité. En présen-

ce des élus, des partenaires et des habitants, ce projet a été salué comme un lien entre histoire, modernité et qualité de vie.

Dans son allocution, le maire Christian Coddet a développé l'intérêt de celle-ci. Tout d'abord, elle relie directement la place du Général-de-Gaulle (et son parking) aux commerces, encourageant les automobilistes à redécouvrir les espaces de stationnement méconnus du centre-ville.

De plus, avec la voie verte ouverte en 2023, cette passerelle offre un nouvel accès aux berges de la rivière, avec des

gradins descendant presque au ras de l'eau, invitant les habitants à se réapproprier ce cadre naturel.

Mise en valeur de la maison Mazarin

Pour finir, elle permet de mettre en valeur la maison Mazarin. Le bâtiment historique du XVI^e siècle, ancienne maison de la Justice des Mines, est désormais mieux visible grâce aux aménagements autour de sa façade nord, complétés par la future extension de la place des Mineurs et la réouverture du parc Mazarin.

Un financement subventionné à 70 %

Le projet de réalisation de cette passerelle a reçu un soutien financier important, avec un taux de subvention atteignant 70 % du coût total. « Un niveau rarement atteint pour une commune comme Giromagny », selon le maire Christian Coddet.

Les financements ont été assurés par plusieurs partenaires : L'Europe, via le Feder (Fonds européen de développement régional), a contribué à hauteur de 74 000 €. L'État a participé pour 179 000 €, grâce aux dispositifs DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local), DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et le Fonds Vert.

De son côté, la Région Bourgogne-Franche-Comté

a apporté 91 000 € dans le cadre du programme « Centralités rurales ». La part d'autofinancement de la commune s'élève à 455 000 €.

Par ailleurs, Éric Otternaud, vice-président du Conseil régional, a rappelé que, depuis le début du programme de revitalisation du centre-ville en 2019, la Région a engagé plus de 1,25 million d'euros en subventions pour soutenir les différents projets de Giromagny. « Cet engagement financier, dans le cadre du dispositif "Centralités rurales en région", souligne l'importance accordée à la redynamisation des petites villes et à la préservation de leur attractivité », conclut Éric Otternaud.

tion : « Cet ouvrage est bien plus qu'un pont, c'est un symbole de notre engagement pour un centre-ville attractif et vivant. »

La prochaine étape de cette revitalisation sera la réception définitive des aménagements autour de la maison Mazarin.